AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie MoretCollectionMoret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM 2005-00-124ItemMarie Moret à monsieur Pagel, 19 avril 1901

Marie Moret à monsieur Pagel, 19 avril 1901

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFamilistère de Guise, inv. n° 2005-00-124 Collation1 p. (174v) Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur Pagel, 19 avril 1901, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 08/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54152

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>
Date de rédaction<u>19 avril 1901</u>
Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)
Destinataire<u>Pagel</u>
Lieu de destination8, place Saint-Médard, Noyon (Oise)

Description

RésuméMarie Moret répond à une lettre de Pagel du 5 avril 1901, qui annonce qu'il va cesser son abonnement au journal *Le Devoir* [en raison de difficultés financières]. Marie Moret pense qu'il serait dommage que Pagel, qui est abonné au *Devoir* depuis l'origine du journal, ne puisse constituer une collection complète ; elle propose de lui servir gratuitement le journal.

NotesLa lettre de Pagel du 5 avril 1901 à laquelle répond Marie Moret est conservée au Cnam dans la correspondance passive de Marie Moret (FG 44 (2) p) ; dans cette lettre, Pagel indique que c'est avec grand regret, en raison de difficultés financières et de destruction de récoltes, qu'il doit renoncer au *Devoir* auquel il est abonné depuis la création du journal.

Mots-clés

<u>Administration et édition du journal Le Devoir, Œuvres de bienfaisance</u> Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024